

Le Rappel Républicain

Deuxième Année. — N° 114

DE LYON

Samedi 23 Avril 1904

Journal Démocratique Quotidien

LES ABONNEMENTS PARTENT DES 1^{er} & 10 DE CHAQUE MOIS

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SONT PAS RENDUS

ANNONCES
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, 52, Rue de la République.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

5 cent
le N°

ADMINISTRATION et REDACTION : 4, Rue Stella
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON — Téléphone 15-39

5 cent
le N°

ABONNEMENTS...
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr. 30 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 » 36 »
Étranger (Union Postale)... 9 » 18 » 36 »

FAITS DU JOUR

Les ministres se sont réunis en Conseil, sous la présidence de M. Loubet. Ils se sont occupés du voyage du président de la République en Italie et des élections municipales.

M. Mougeot, ministre de l'Agriculture, est gravement malade.

Hier ont commencé devant le Conseil de guerre du XI^e corps les débats sur les incidents de Plœrmel, où des officiers refusèrent d'expulser des religieux.

De grands préparatifs sont faits en Italie pour la réception de M. Loubet.

MM. Syveton et Grosjean interpellent le ministère, à la rentrée, sur la politique générale et sur la pression officielle dans les élections.

L'amiral Alexeïeff vient d'envoyer au Tsar un télégramme sur la dernière bataille de Port-Arthur et sur la catastrophe du « Petropawlosk ».

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Dans huit jours, dimanche 1^{er} mai, aura lieu le renouvellement complet des Conseils municipaux de France.

Ces élections, par suite de l'attitude antilibérale du Gouvernement, par suite de la mépris qu'il affiche pour les franchises communales, de son autoritarisme effréné et de son jacobinisme indécrottable, auront cette année, presque partout, une signification politique.

C'est un mal, évidemment, que nos assemblées communales soient agitées par les passions politiques, c'est un mal que telle ou telle personne qui pourrait rendre à sa commune les services les plus grands, soit exclue du Conseil municipal parce que ses opinions politiques sont en désaccord avec celles de la majorité des habitants.

Ce mal a été créé par la constitution monarchique de 1875 qui, en donnant aux Conseils municipaux la faculté de désigner les électeurs sénatoriaux, a introduit de fait la politique dans ces assemblées. Pour l'en faire sortir, il faudrait réviser la constitution et la réviser au moyen d'une constituante nommée à cet effet, afin que les électeurs puissent donner aux constituants des mandats bien précis, en quelque sorte impératifs. Mais tant que les jacobins seront les maîtres, cette révision ne se fera pas.

Nous sommes donc obligés, pour arriver à bannir la politique des Conseils municipaux, de faire de la politique pour en chasser tous les ennemis des droits du peuple. La majorité dans les assemblées communales nous donnera la majorité au Sénat, cette citadelle jusqu'ici imprenable de la réaction, du sectarisme et de l'égoïsme.

Ce que seront les élections dans les campagnes, est difficile de le prédire sûrement. C'est même avec une anxiété pénible que tous ceux qui luttent sans trêve pour le triomphe d'idées venant arriver le jour où ces idées seront jugées par les électeurs.

La déception que nous avons éprouvée en 1902 en voyant que le pays n'apportait pas l'adhésion qu'on le conduisait, ne nous permet pas, malgré les indications encourageantes que nous avons reçues de partout, d'affirmer

qu'il aura enfin vu clair et qu'il se débarrassera de ceux qui l'ont trompé. On me riait au nez quand j'affirmais en 1902 que la loi contre les congrégations aboutirait à la suppression de la liberté de l'enseignement; quand je disais que les radicaux et les socialistes, étant les instruments et les valets des juifs et de la haute banque, n'exécuteraient aucune des réformes sociales que nous préconisons mieux qu'eux, parce que ces réformes contribueraient à l'affranchissement non seulement du prolétariat, mais du peuple de France tout entier.

Je déclare aujourd'hui que si les élections municipales sont favorables au Gouvernement, la séparation des Églises et de l'État se fera par la fermeture des églises et l'interdiction aux prêtres d'exercer leur ministère. Les quarante millions du budget des cultes seront absorbés par de nouvelles sinécures et les batailles parlementaires que l'on livrera autour de cette séparation feront retarder de plusieurs années encore la solution des questions sociales.

En attendant, la suppression de la liberté de l'enseignement votée par la Chambre, met à la charge des contribuables 1.600.000 enfants, cela nous coûtera soixante millions par an qui étaient payés jusqu'à ce jour par des personnes de bonne volonté. Il faut espérer que ces personnes de bonne volonté sauront faire dorénavant de ces millions un usage utile en instruisant par le moyen de la presse libérale ces grands enfants que sont les électeurs. Avec les journaux nationalistes, on fait des électeurs nationalistes, avec les écoles congréganistes on fabrique des Waldeck, des Combes et des Monis, des Empereurs et des Chauveteaux. Le bloc anticlérical ayant tir la source de son recrutement, mourra d'inanition, c'est certain, mais cela nous coûtera cher et un peu plus de beurre dans notre assiette est mieux fait notre affaire.

Les compatriotes de la région se rendront-ils enfin compte de tout cela ? Nous le leur répétons sur tous les tons depuis plus de trois ans, nous leur avons prouvé maintes et maintes fois que le nationalisme seul est capable de régénérer notre pays, comme seul il a pu mettre l'ordre dans les finances de la ville de Paris, dont le dernier emprunt de 160 millions a été couvert 89 fois.

Ce dernier fait indique à quel point les électeurs parisiens sont satisfaits de la majorité nationaliste du Conseil municipal qui, malgré le préfet de la Seine, leur a évité pour 12 millions d'impôts nouveaux et a su leur donner le gaz à bon marché.

Cette confiance est en tout cas un précieux indice pour les élections de dimanche prochain. Nous gagnerons à Paris au moins une dizaine de sièges. Ce sera une réponse éclatante à ceux qui pensent et disent que le mouvement nationaliste est mort. J'ai même la conviction que la province ne peut que suivre l'exemple donné par Paris, il y a quatre ans. Les idées sont longues à cheminer de Paris aux extrémités de la France, elles s'épuisent en route et se perdent en s'égrenant. Mais quand la source n'en est point tarie, elles finissent toujours par parvenir jusque dans les communes les plus lointaines. De même que tant que le cœur bat, le sang, après s'être vivifié dans les poumons, va vivre à son tour les plus éloignés et les plus ténus des vaisseaux capillaires.

J'ai confiance, malgré tout, dans ce 1^{er} mai; le bon sens de nos compatriotes, leur amour de l'indépendance, leur esprit d'ordre et d'économie ne peut pas s'accorder toujours avec l'incohérence de nos gouvernants, leur esprit de domination et le peu de souci qu'ils ont de la fortune publique. En votant au 1^{er} mai contre les mi-

nistériels honteux ou avérés, les électeurs indiqueront leur volonté formelle de finir avec cette politique de haine, de discorde et d'oppression, et on sera obligé de tenir compte de leur volonté. S'ils votent pour, qu'ils s'apprennent à desserrer le cordon de leur bourse et à tendre l'échine pour être bâtonnés par nos modernes seigneurs les juifs et les francs-maçons.

Henry JARZUEL

Notes Politiques

LA LIBRE DISCUSSION

On aurait pu croire que, par une convention tacite des partis, la période électorale actuelle se passerait sans voir se renouveler les scènes répugnantes de sauvagerie auxquelles nous avions coutume d'assister. Il semblait que les évergètes avaient enfin compris que des vociférations ne valent pas un bon argument et qu'un coup de poing n'équivalait pas à une démonstration.

On se serait trompé, puisque nous voyons se reproduire des scènes de violence que l'on croyait disparues. Il est à remarquer que les provocateurs appartiennent au parti gouvernemental ou représentent de soi-disant antimnistériels, qui font cependant le jeu du ministère. Si les bruyants individus qui, bien que se prétendant républicains, n'ont pas la moindre compréhension du régime démocratique, avaient quelque sentiment de leur dignité personnelle, c'est avec courtoisie qu'ils s'échangeraient des idées. Mais il semble à ces professionnels du chambardement qu'ils aient obtenu un triomphe quand, par diverses manœuvres, ils ont couvert la voie d'un orateur ou troublé une réunion qui, sans leur intervention, eût pu être pacifique.

Qu'est-ce que toutes ces violences prouvent ? Rien, sinon la méconnaissance de la liberté. Dix agités peuvent empêcher mille citoyens d'écouter. Mais cela ne prouve pas que les dix aient raison contre les mille autres.

La responsabilité de ces procédés, il faut le dire bien haut, incombe entièrement au gouvernement, qui n'a cessé de favoriser ces mœurs d'Apaches. Le ministère a livré la rue aux fauteurs de désordre, qui se sont ainsi cru tout permis, et le Parlement lui-même a donné si souvent le déplorable exemple de « l'obstruction » systématique et arbitraire que les partisans du bloc en ont fait un article de leur programme.

Il ne se passe pas de jour à la Chambre des députés où nous n'assistions au spectacle révoltant d'une majorité servile étouffant sous ses cris les légitimes protestations d'une minorité indépendante. Si les législateurs, qui passent pour être d'une intellectualité supérieure à la moyenne, usent de pareils procédés, comment ne veut-on pas que de plus frustes cerveaux n'emploient pas à leur tour de semblables moyens ?

L'enseignement à tirer de ces déplorables usages, c'est que ceux qui s'en servent ignorent que la République, dont ils se réclament, devrait être un régime de libre discussion dans lequel le droit primerait la force.

Mais allez donc faire comprendre ces vérités à des gens obtus qui croient que la République est en péril parce que quelques religieux soignent avec dévouement les malades ! — E. M.

INFORMATIONS

Paris, 22 avril.
L'ESPION MARTIN. — Interviewé par le correspondant du *Petit Parisien* à Cherbourg, le lieutenant de vaisseau Po, commissaire rapporteur près le conseil de guerre qui doit juger le fourrier Martin, déclare qu'il est faux que Martin ait fait des aveux. Il a ajouté que son instruction est close et comme les charges

ne lui paraissent pas suffisantes il a conclu à un non lieu.

LES VOYAGES DE M. COMBES. — M. Combes partira demain soir pour la Charente Inférieure où il va inaugurer dimanche les tramways de l'île d'Oléron. Il rentrera lundi à Paris.

LES PÉRÉGRINATIONS DE M. PELLETAN. — M. Pelletan a assisté ce soir à Philippeville à un punch populaire auquel ont pris part plus de mille personnes. M. Pelletan a parlé de la politique générale suivie par le cabinet actuel. Le ministre a recommandé à l'union la plus complète pour assurer la victoire au parti ministériel. Demain le ministre part pour Constantinople.

D'après le *Petit Journal*, le ministre de la marine aurait décidé de réduire de quelques jours son séjour en Tunisie pour se rendre à Naples, où il assisterait le 29 à la revue navale.

M. Pelletan arriverait à Naples sur le *Du-Châtelet*, à bord duquel il se trouve actuellement.

INTERPELLATION SUR LA POLITIQUE GÉNÉRALE. — M. Syveton, député de Paris, a adressé à M. Combes la lettre suivante : « Monsieur le président du Conseil, j'ai l'honneur de vous informer que je me propose de vous interpellier à la rentrée des Chambres sur la politique générale du gouvernement. »

« Veuillez, etc. » Gabriel SYVETON. « A la suite de récents incidents qui se produisent dans le Doubs et auxquels sont mêlés les autorités administratives, M. Grosjean a écrit à M. Combes qu'il interpellera sur l'administration générale en France et sur l'attitude des fonctionnaires dans les élections municipales. »

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 22 avril.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet. N'assistait pas à la séance : M. Mougeot, dont l'état de santé continue à être grave; MM. Pelletan, Chaumié, Maréjols et le général André, absents de Paris.

La séance, qui a été très courte, a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le prochain conseil aura lieu après le retour d'Italie du président de la République.

Le président de la République a fait part à ses collègues de la portée de son voyage en Italie, dont on espère les meilleurs résultats, au point de vue extérieur et intérieur.

M. Combes doit rester à Paris durant toute la période électorale, tandis que la plupart des ministres encore présents à Paris doivent s'absenter.

M. Combes, en l'absence de M. Delcassé, se chargera de l'intérim des affaires étrangères. Il a déjà ceux de la guerre et de la marine.

M. MOUGEOT GRAVEMENT MALADE

Paris, 22 avril.

Nous lisons dans le *Temps*, sur la santé de M. Mougeot :

En publiant le bulletin d'hier soir, les docteurs déclaraient d'opérer une saignée. Cette opération permit de retirer trois litres environ de sang vicieux. Ils pratiquèrent ensuite une injection d'un litre de sérum physiologique.

Après cette opération le malade s'assoupit, mais à une heure qu'il atteignait 40 degrés. Durant la nuit une légère amélioration se produisit, la température s'abaisa progressivement et ce matin quand les docteurs Hudelo et Merklen revinrent auprès de leur client, ils le trouvèrent dans un état un peu moins alarmant que la veille.

A l'issue de la consultation qu'ils ont tenue ce matin les docteurs n'ont pas rélégué de bulletin de santé, mais ils déclaraient à l'entourage du ministre que tout en restant très grave, la situation n'était cependant pas absolument compromise.

Au ministère on l'aggravation de la maladie du ministre, aussi soudaine qu'imprévue, a jeté dans le personnel une véritable consternation, un grand nombre d'hommes politiques se sont présentés pour prendre des nouvelles de M. Mougeot. C'est d'abord M. Combes qui a rendu visite à Mme Mougeot et il est venu l'assurer de toute sa sympathie dans les douloureuses circonstances qu'elle traverse; MM. Rouvier, Trouillot, Bérard, Jean Dupuy.

A tous il a été répondu que les médecins observeraient leur diagnostic et qu'ils ne pourraient émettre une opinion arrêtée que dans les quarante-huit heures. Après qu'ils auront jugé de l'effet produit par l'injection de sang artificiel à laquelle ils ont procédé.

M. Loubet en Italie

L'ENTHOUSIASME A ROME

Paris, 22 avril.
Au cours d'une conversation avec le correspondant du *Petit Parisien* à Rome, M. Barrère, ambassadeur de France, a déclaré qu'il y aura dimanche sur le passage de M. Loubet 500.000 enthousiastes. « Jamais rien de pareil, dit-il, n'aura été vu dans la ville éternelle depuis l'heureuse unification du royaume. L'auguste approbation du roi et la collaboration de la municipalité ont suscité des merveilles. Ce sera l'apothéose de la bonne entente entre l'Italie florissante et sa sœur française. Il n'y aura aucune manifestation discordante. »

Le correspondant ajoute qu'à l'ambassade on n'attache aucune importance aux manifestations italiennes en l'honneur de Guillaume dont la presse officielle italienne, d'ailleurs, augmente considérablement l'ampleur.

M. Nisard, représentant de la France près le Vatican, déclare que le chapeau d'acier de M. Loubet est l'œuvre de M. Barrère, dit-il, est superbe; les fêtes proclamées le prouvent. Une telle cocardille fait naître l'amitié la plus française. Que désire-t-on de plus ? Aujourd'hui donne un geste sérieux pour demain.

Et comme le correspondant insiste pour savoir quel sera le rôle de l'ambassadeur près le Saint-Siège, M. Nisard indique que la durée des fêtes sera pour lui un temps de vacances, personne, ajoute-t-il, n'ira au Vatican.

INTERVIEW DE M. LOUBET

Paris, 22 avril.
Le *Matin* reproduit le récit d'une entrevue qu'a eu lieu hier le correspondant de la *Tribuna* à Paris, avec M. Loubet, qui se déclare très satisfait du voyage qu'il a entrepris parce que c'est un nouveau pas vers l'unité intime des deux pays, rapprochement économique auquel M. Loubet est heureux d'avoir contribué personnellement. « Maintenant, ajoute-t-il, nous sommes arrivés aux manifestations plus évidentes de vraie amitié des deux nations. Vous avez été témoins de la façon avec laquelle Paris accueillit le roi et la reine d'Italie. »

Certainement, répondit le correspondant de la *Tribuna*, mais je suis sûr, M. le président, que vous trouverez le même accueil dans ma patrie.

Je le sais, répondit M. Loubet, je connais tout ce que l'on prépare à Rome et à Naples, et j'en suis bien satisfait.

AMUSANTE CONSTATATION

Paris, 22 avril.

On sait que le « bloc » a fait afficher la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans toutes les écoles primaires. En voici le résultat :

Pour l'examen du certificat d'études primaires, on avait donné, à Paris, le sujet de « Rédaction » suivant :

« Qu'est-ce que la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ? Quand a-t-elle été proclamée ? Quelles en sont les principales dispositions ? »

Un des candidats, élève d'une école laïque du vingtième arrondissement, a remis la composition suivante :

« La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen consiste en ce que l'homme et le citoyen ont le droit de faire ce qu'ils veulent, sans que personne ne s'en occupe. Ainsi ils pourraient travailler dans les chapeaux, ils pourraient travailler n'importe quelle forme, n'importe quelle peau, soit le velours, soit la peau de lapin, fan-dit que, dans le temps, ceux qui voulaient être chapeliers devaient travailler la forme que leur disait l'État. Avant, les paysans qui ne payaient pas le cens électoral, ne pouvaient pas voter; maintenant, après la loi faite en 1830, tout le monde est électeur, les riches comme les pauvres. »

N'est-ce pas exquis et le « bloc » n'a-t-il pas le droit d'être fier de son œuvre scolaire ?

La Guerre Russe-Japonaise

LES COMBATS DES 13 ET 14 AVRIL

Rapport officiel de l'amiral Alexeïeff. — Une belle défense. — Un contre trois. — Les opérations militaires. — Bruit de la désgrâce d'Alexeïeff. — Niou-Tchouang bombardé. — Dépêches diverses. — Déespèches diverses.

LA BATAILLE DU 12 AVRIL. — RAPPORT DE L'AMIRAL ALEXEIEFF

Saint-Petersbourg, 22 avril.

Voici un télégramme officiel de l'amiral Alexeïeff au tsar, en date du 21 avril, au sujet du dernier combat de Port-Arthur :

Je rapporte respectueusement à Votre Majesté que le 11 avril, l'escadre à effectif complet est partie longeant les hauteurs et a pris le large, à six milles au sud, pour effectuer ses évolutions. Vers le soir, elle regagne le port. Le 12 avril, la flottille de huit torpilleurs est sortie pour inspecter les îles. Elle avait reçu l'ordre d'attaquer l'ennemi si elle le rencontrait, mais la nuit et une forte pluie étant survenues, les trois torpilleurs s'écartèrent de la flottille. Deux revinrent à l'aube à Port-Arthur. Le *Straschny* rencontra quatre torpilleurs ennemis.

D'après des témoignages des matelots, le *Straschny* prit, par suite de l'obscurité, des torpilleurs japonais pour des torpilleurs russes, et les rejoignit en leur donnant un signal de reconnaissance. Mais à l'aube, il fut reconnu par l'ennemi et un combat eut lieu à une courte distance. Dans ce combat le commandant, un enseigne, l'ingénieur et la plus grande partie de l'équipage furent tués. Un lieutenant, quoique blessé, continua à tirer contre l'ennemi.

Dès que le jour parut, le 12 avril, le *Bayan* sortit pour soutenir les torpilleurs et se porta au devant d'eux par une marche rapide. A environ 40 milles de Port-Arthur, le *Bayan* vit le *Straschny* luttant contre les quatre torpilleurs japonais. Bientôt après, une explosion se produisit et le *Straschny* sombra.

Eloignant à coups de canon les torpilleurs ennemis, le *Bayan* s'approcha du lieu du combat, mit ses canots à la mer, eut le temps de sauver le reste de l'équipage qui, malheureusement, ne comprenait plus que cinq hommes survivants. En effectuant ce sauvetage le croiseur dut présenter le flanc droit à six croiseurs japonais qui s'approchèrent et ouvrirent le feu sur lui.

Après remonter ses canots, le *Bayan* regagna le port sans dégâts et sans perte, quoique couvert d'éclats d'obus.

La *Diana* et cinq torpilleurs s'étaient empressés de se porter à son secours. En même temps, étaient sortis de rade d'autres croiseurs, les cuirassés *Petropawlosk* et *Pollava*, ainsi que quelques torpilleurs. Les cuirassés formaient une colonne de file, le *Bayan*, en tête, les torpilleurs en flanc. Le commandant de la flotte se dirigea vers le lieu du combat livré par le *Straschny* dont se rapprochèrent à nouveau les torpilleurs et les croiseurs japonais. Après une courte canonnade à 50 encablures, les navires ennemis regagnèrent le large.

A 8 heures 40 du matin apparut l'escadre cuirassée japonaise comprenant neuf navires. Les bâtiments russes se dirigèrent alors vers Port-Arthur, sur rade; ils furent rejoints par le *Pesvoda*, le *Peresviet* et le *Sebastopol* qui sortaient du goulet.

FEUILLETON DU « RAPPEL RÉPUBLICAIN » du 23 Avril 1904 — 40 —

LES DRAMES DU MARIAGE

LA VEUVÉ DU CAISSIER

PAR Xavier de MONTÉPIN

Il y a six mois, avant de quitter son château vermoulu et son pays natal où il s'envenimait à périr et où il compte ne jamais remettre les pieds, il a réalisé les sept huitièmes de sa fortune en traites à vue et au porteur sur des maisons importantes de Paris, de Londres, de Milan, de Madrid et de New-York, car ce jeune homme adore les voyages et se propose d'entamer, avant qu'il soit peu, des pérégrinations sans fin... — Il habite depuis trois mois, absolument seul, un petit entre-soi meublé de la rue Basse-du-Rempart, dans le premier corps de logis d'une immense maison portant le n°...

— Je vois ça d'ici, — interrompit Herdman, — trois corps de logis, trois grands de cours, et tout au fond des établissements de marchands de chevaux et de loueurs de voitures.

— Juste ! — reprit Charles Laurent. — C'est un immeuble de rapport, mais assez mal famé... — Le comte d'Angelis, national dans le monde officiel, ni dans le

monde aristocratique, s'est logé là pour y recevoir son aïeule les jeunes personnes sans préjugés qui lui font la joie de mettre au pilage son porte-monnaie, bien garni, et ces demoiselles sont nombreuses. — Ce Poméranien étant un pigeon, c'est pain béni de le plumer un peu... — Je l'ai rencontré cinq ou six fois dans des tripots demi-mondains ou mon nom de Lorbae et mon titre de comte me donnent un relief de premier ordre... — Le dernier des Angelis s'est entiché de moi... il m'enveloppe de considération... il me consulte... il m'admire... C'est un naïf et un joueur... — Il s'emballe dans la déveine et, quand il a perdu la tête, il tire à cinq ou six heures... — En aidant un peu le hasard on peut lui gagner de grosses sommes, avec la certitude absolue que le brave garçon n'y verra que du feu... — Je commence à comprendre... — murmura Vogel.

— L'idée m'est venue, — poursuivit Charles Laurent, — de l'amener sur un terrain propice, où je pourrais agir en toute liberté...

— Et vous avez choisi ma maison... — Aïe ! ai-je tort ? — Non pas... — J'étais sans rival autrefois dans ces habités auxquelles on donne de vilains noms... — J'ai travaillé hier pendant une heure, et je me suis prouvé facilement que je n'avais rien perdu de ma force... — Sûr de moi-même désormais, j'ai proposé au Poméranien de le présenter à mon ami bien cher le baron de Précy, homme aimable chez qui l'on rencontre les plus charmantes femmes de Paris et les

Joueurs les plus sérieux des grands cercles... cette proposition l'a comblé d'une joie si vive qu'il ne savait comment la témoigner sa gratitude... — Bref, il viendra me demander ce soir, un peu après dix heures, avec un portefeuille bien garni... — De mon côté j'ai dans mes poches d'assez jolis paquets de cartes préparées dont vous me direz des nouvelles... — Présentement vous savez tout, cher baron... — Suis-je excusé ?... — Certes, et s'il devient nécessaire de vous donner un bon coup de main, comptez sur moi... — Il est bien entendu que nous partagerons...

— Je l'ai toujours compris ainsi !... — Oui, nous partagerons en frères... — Mais il y a encore autre chose... — J'ai sur le Poméranien certaines idées dont je vous parlerai plus tard...

— Pourquoi pas tout de suite ? — Il est trop tôt... — Le projet n'est pas mûr... — Je puis vous dire cependant qu'il s'agit de nous remettre à flot en dépeignant radicalement notre homme, ce qui nous permettrait de mener à bonne fin ma colossale entreprise des billets de banque contrefaits... — Voilà l'objectif... — Les moyens d'exécution me font encore défaut, mais je cherche... Je trouverai... Nous en recuserons...

— Songez que le temps presse ! — dit Vogel. — Tout craque autour de nous ! — L'effondrement est proche... — Cette malheureuse traite de mille écus a sonné le tocsin !... — Oh !... — Bah ! vous êtes un alarmiste... — Nous nous en tirerons, vous verrez !... —

A propos, cher baron, donnez-moi des nouvelles de la jolie madame Vogel... — Madame Vogel va le mieux du monde... — répondit sèchement Herdman, qui n'aimait point que Charles Laurent lui parlât de Valentine.

— Toujours à la campagne ? — Toujours.

— Présentez-lui, je vous prie, mes hommages... — Je n'y manquerai pas... — La conversation en était là. Le timbre du vestibule retentit. Le valet de chambre ouvrit la porte du premier salon et annonça : — Monsieur Maurice Villars...

Maurice Villars, — disions-nous au début de ce récit, en présentant l'oncle de Valentine à nos lecteurs — n'avait que cinquante-quatre ou cinquante-cinq ans, mais il paraissait presque centenaire, ou du moins on ne pouvait faire sur son âge que des conjectures vagues et erronées, tant il offrait la navarrée image de la décrépitude dans ce qu'elle a de plus repoussant, — la décrépitude parée, maquillée, voulant à tout prix s'embellir.

Depuis cette époque, le célestaire semblait vieilli de vingt ans au moins. Il entra dans le salon en redressant son échine raidie et en s'efforçant de se donner une allure lestée et dégragée, mais cette tentative fut au moment de lui jouer un mauvais tour, car il chancela dès les premiers pas et se serait abattu certaine-

ment si Vogel, qui s'avavançait vivement à sa rencontre, ne se fut précipité pour le soutenir.

— Ma parole d'honneur, cher ami, j'ai failli tomber... — dit-il d'une voix cavernieuse et chevrotante en se cramponnant au bras de son hôte. — C'est la chose la plus étonnante, la plus inexplicable, car vous savez si je suis solide... — Vous avez fait un faux pas, non bon Maurice... — répliqua Vogel, — cela arrive à tout le monde... — Oui, sans doute, mais ça ne m'arrive jamais à moi... — Bonssoir, comte — ajouta Maurice Villars en donnant une poignée de main à Charles Laurent. — Enchanté de vous voir, enchanté tout à fait...

Le vieux garçon était vêtu avec une recherche et un goût d'homme d'un autre âge, quoique d'une façon démodée et d'une coquetterie prodigieuse et d'un goût contestable. — Le travail de restauration accompli sur son visage méritait de ne point passer inaperçu.

Sa perruque brune à raie médiane offrait les ondulations les plus juvéniles qu'il fut possible d'imaginer. Une couche épaisse de pastel avait mission de dissimuler les rides et les boursoffures de l'épiderme facial. — Les lèvres étaient d'un rouge violent et les moustaches d'un noir brutal.

Rien ne se pouvait imaginer de plus étrange et de plus grotesque à la fois que cette tête de mort maquillée. Le col, rabattu très bas sur la mince cravate blanche, laissait voir le cou,

plissé rouge et rugueux comme celui d'un dindon.

Maurice Villars portait un gilet en cœur de satin noir à boutons de corail sur un transparent de soie cramoisie. — Trois gros diamants fermaient sa chemise. — Un énorme gardénia fleurissait à sa boutonnière.

Ses pauvres petites jambes en fusée ballottaient dans un pantalon noir rembourré comme un maillot et dont les mollets postiches avaient tourné légèrement. Il tenait de la main gauche, avec désinvolture, un claque doublé de satin rose et muni d'une passeretterie constituée de perles d'acier.

Ce fantôme fardé et chancelant, ce spectre sinistre et comique éfait, de la tête aux pieds, inondé de parfums. A ces amoncellements, ou le muse et l'ambroisie s'unissaient au bouquet de Chantilly, semblait se mêler une sorte de senteur terreuse et sépulcrale.

Toutes les minutes, ou à peu près, Maurice Villars avait un petit accès de tous. — Des flocons d'écume rougeâtre apparaissaient alors aux commissures de ses lèvres peintes qu'il tamponnait délicatement avec son mouchoir en ayant soin, dans ce geste, de faire étinceler l'énorme diamant d'une lourde bague qu'il portait par-dessus son gant au doigt annulaire de la main droite.

(A suivre.)

LA VIE LYONNAISE

SILHOUETTES ELECTORALES

LES CONSEILLERS SORTANTS

M. BEAUVISAGE
Une belle tête, comme son nom l'indique. Une barbe, une chevelure, un front, un longron de savant romantique.

En qualité d'adjoint et de savant pour qui l'histoire naturelle n'a plus aucun secret, Beauvisage commande en général en chef à tous les arbres des quais et des promenades: c'est un personnage considérable.

Son armée s'étend jusqu'au Parc où cet homme prodigieux n'a pas son pareil pour gratifier les plus minimes plantes, d'appellations barbares et rébarbatives en a. en um ou en us, bien faites pour donner aux populations ébahies, une f... idée des sciences exactes et les dégouter à tous jamais de la botanique!

En dehors des banquets officiels, où sa barbe et sa boulangère fleurissent s'exhibent non sans bonheur et des distributions de prix où sa science s'étale consciencieusement en de scientifiques discours aux jeunes élèves, le docteur Beauvisage herborise; il herborise avec frénésie, il herborise encore, il herborise toujours, il herborise partout.

C'est un homme extraordinaire: à son conseil il trouva le moyen d'herboriser sur le crâne de Jaquet!

Des la belle saison, M. l'Adjoint n'existe plus, il fuit, il disparaît; il est mort? non: il herborise.

Muni d'une petite boîte et d'un filet pour prendre les papillons, il part avec quelques disciples, pour la verte prairie.

Alors, pour M. le docteur Beauvisage, le moindre brin d'herbe, le moindre trèfle à quatre feuilles, prennent de gigantesques proportions et il s'ingénie à leur trouver des noms tellement pharmaceutiques qu'ils en resteraient pétrifiés et dont la prononciation seule, serait capable de faire réaliser par Chevroton, ce tour de force pour cent mètres au pas gymnastique!

On se demande vraiment pourquoi M. Beauvisage s'est senti attiré vers la politique qui paraît peu compatible avec ses doux et inoffensives occupations? En vérité, M. le Docteur, écoutez moi; renoncez aux tourments et aux vanités éphémères de la vie publique, contentez vous d'herboriser; car, malgré votre âge respectable, vous ne serez jamais qu'un politicien en herbe...

Léon BORDE.

CHRONIQUE ELECTORALE

LES ELECTIONS DE 1900

Le ballottage du 13 mai. — A travers les arrondissements. — L'union des radicaux et des socialistes. — Majorité socialiste

Viennent les élections de ballottage du 13 mai. La campagne fut dure. Nous reviendrons plus tard sur ses incidents.

On sait que le deuxième arrondissement, affirmé la victoire de la liste républicaine progressiste, avec des chiffres variant de 4974 voix à 4888. La liste de l'Association républicaine démocratique obtenait 3.600 voix à peine. C'était une véritable défaite qui jetait le désarroi le plus absolu dans le clan opportuniste.

Quant à la liste socialiste, elle obtenait à grand peine un peu plus de 200 voix.

Après le premier arrondissement, deux listes seules restent en présence, celle du docteur Gaillon et celle de M. Faugier. Le 13 mai assure, avec 4.627 voix à son chef, le succès de la liste du maire qui comprend, avec M. Gaillon, MM. Callet, Bizet, Appleton, Faure, Jaquet et Vécot. Le radicalisme uni au socialisme triompha de la liste modérée. M. Faugier n'a obtenu que 3233 voix; le dernier de la liste Gaillon, M. Vécot, en a réuni 3.444; c'est lui pour lui un succès inespéré, après les réflexions désagréables dont il a été l'objet. Quant à la liste Serin, Bonnet, Benassy et à celle du Parti Ouvrier, Perrin, Aiglon, etc., elles se sont évanouies.

Après le troisième arrondissement, la lutte est acharnée. Trois listes restent en présence, celle du Comité de Défense Républicaine, à sa tête MM. Bataille, Decléris, etc., qui tient la tête; celle de Concentration Socialiste Révolutionnaire, chef, le citoyen Rognon; enfin la Liste modérée, dont le chef est M. Firmery, républicaine.

C'est le Comité de défense républicaine qui obtient la victoire avec les voix suivantes: MM. Bataille, 8.290 voix; Decléris, 8.045; Brunard, 8.231; Beauvisage, 8.120; Hoffner, 8.038; Chevrot, 7.943; Menut, 7.448; Albert, 7.161; Caillot, 7.526; Carle, 7.787; Abel, 6.560; Veyron, 7.454; Mairet, 7.316; Roche, 6.417; Didier, 5.713; Masson, 6.509.

Aujourd'hui les temps sont bien changés et cette liste verra, en 1904, élimer plusieurs représentants comme trop indépendants ou trop liés.

M. Frédéric Robin est tête de liste au quatrième arrondissement pour le Comité radical-socialiste des républicains. Mais des cinq comités en présence au 6 mai, deux seulement, avec des étiquettes différentes, se retrouveront en lutte au scrutin de ballottage.

La liste Robin a fusionné avec la liste de concentration des forces républicaines socialistes et a accepté deux de ses candidats, Victor Fort et Anthelme Simond. La liste d'opposition républicaine, MM. Bonin, Chiron, Nesme, Gaillard et Clerc, abandonne le combat.

Le Parti ouvrier se retire de la lutte. La concentration de défense républicaine se retrouve donc seule en face du Comité central, qui présente MM. Devic, Thévenet, Bolard, Rivière et Perronnet.

La liste de Concentration de défense républicaine est élue presque toute entière avec 2.944 voix à M. Dupont; Deloivre, 2.837; F. Robin, 2.870; V. Fort, 2.701; le citoyen Simond est battu par M. Devic, avec 2.827 voix; seul celui de la liste du Comité central.

On sait que M. Frédéric Robin sera

contraint d'abandonner son poste d'adjoint, après ses démodés tapageurs avec M. Augagneur.

Au cinquième arrondissement, nous ne trouvons plus que deux listes en présence. Celle de la Concentration des forces républicaines et socialistes — c'est le même mot d'ordre auxquels obéissent passivement les radicaux de tous les arrondissements, en abandonnant leurs programmes en faveur des socialistes — et la liste républicaine indépendante qui a fait la fusion avec l'union radicale progressiste, ce n'est pas M. Schmitt, à la place de M. Lebrun. Cette liste obtient, avec M. Rioublanc en tête, 3.621. La liste radicale socialiste, avec M. Bossy, 4.935, MM. Voldier, 4828; Blanc, 4.873; Lavigne, 4.792; Marielton, 4.789; Mercillon, 4.834; Meyerand, 4.818; Colbeau, 4.851; Raton, 4.801, est élue.

On sait les remarquables nullités dont la liste triomphante était émaillée. Nous arrivons enfin au sixième arrondissement, où deux listes restent également en présence. Là encore, c'est l'alliance honteuse des radicaux et des pirates socialistes. On voit le citoyen Darne et son ami Voillot, du Parti Ouvrier français, marcher au combat côte à côte avec MM. Augagneur, Cadet et P. Robin. Nous ne parlons que pour mémoire des nullités grotesques qui faisaient nombre sur la liste, comme les Curtebin, Falconnier, Fagot, etc. Les radicaux indépendants se présentent avec une liste de concentration réunissant des candidats de l'Union Républicaine et de l'Union Progressiste, ce sont MM. Vally, Fontaine, Goinard, Chambard-Hénon, Humbert, Ricanet, Chevrot, Drevet et Fougère.

La liste de défense obtient une moyenne de 5000 voix; les indépendants font triompher MM. Vally et Goinard, avec 4.995 et 4.777 voix. Les citoyens Darne et Voillot mordent la poussière. Sont élus MM. Augagneur, Cadet, Roux, Fagot, Pierre Robin, Curtebin, Falconnier, Vally et Goinard.

Au cours de son mandat, M. Pierre Robin, traité avec une désinvolture sans pareille par M. Augagneur, donnera sa démission d'adjoint et de conseiller municipal.

Telle sera la composition du conseil municipal pour l'exercice 1900-1904. Sa majorité sera, comme on le voit, radicale-socialiste.

L'opposition libérale revient très affaiblie des pertes du 6^e arrondissement, où M. Vally s'est retirera bientôt, laissant M. Goinard seul des radicaux indépendants, qui parfois, mais pas toujours, aux progrès du deuxième.

Nous allons arriver à la constitution du bureau et à l'étude de cette gestion mouvementée.

(A suivre). Francaudouaire.

PREMIER ARRONDISSEMENT
Une réunion. — Cent cinquante électeurs étaient réunis jeudi soir au café Tachon, rue de Gare, pour entendre développer le programme de la Fédération républicaine. L'assistance a applaudi les déclarations des citoyens Reynaud, Chabrezy, Chabrezy et Louis Reynaud. Celui-ci s'est attaché particulièrement à démontrer l'insuffisance de la réforme de l'école telle qu'elle a été effectuée par M. Augagneur. Le citoyen Faugier, ancien conseiller municipal, qui assistait à la réunion et dont la parole a été écoutée avec intérêt, n'est contenté par personne, a appuyé les critiques du candidat Louis Reynaud et a démontré que M. Augagneur, grâce à sa politique hasardeuse et aventureuse, avait gaspillé, ou tout au moins employé à des usages qui méritaient d'être connus, les excédents des précédents budgets qui constituaient la réserve de la Ville et s'élevaient à plus de dix-huit cent mille francs.

Cette déclaration claire et précise a profondément impressionné les électeurs présents.

L'ordre du jour acclamant la candidature des citoyens Liandrat, Delorme, Crosset et Louis Reynaud a été adopté à l'unanimité.

DEUXIEME ARRONDISSEMENT
Le « comité de concentration des forces socialistes » oppose audacieusement une liste à la liste des candidats libéraux.

Ces fameuses personnalités ne sont autres que MM. Edouard Arnaud, publiciste; P. Met, avocat; Ollagnier, pharmacien; Maurice Vial, secrétaire de la Fédération socialiste arménoise; Adolphe Moine, commerçant; Chayrol, marchand de vins; Cazin, ouvrier mécanicien; Gaillard, négociant.

TOISIEME ARRONDISSEMENT
Groupe républicain libéral du troisième arrondissement. — Belle réunion jeudi salle Salomon, 47, grande rue de la Guillotière, où 500 citoyens avaient répondu à l'appel du comité. M. le commandant Barbier, président, a été élu. Le président a prononcé un discours où il a exposé les questions qu'on voudrait lui poser à condition cependant qu'il s'agisse d'une discussion courtoise et non d'insultes. L'orateur a démontré ensuite le défaut des organisations passagères créées uniquement pour des luttes électorales et rappelle que le Groupe Républicain Libéral n'entend pas ne vivre qu'un jour; les questions qu'il figurent à son programme sont d'ordre social, économique, politique et intéressantes pour qu'on puisse les résoudre en quinze jours ou trois semaines.

Pour obtenir un résultat il faut un travail constant, le travail de tous, et c'est pourquoi le citoyen Faugier fait un appel chaleureux à tous les citoyens pour qu'ils viennent se grouper nombreux autour de leur comité, décidé, malgré tout, à aller de l'avant. L'orateur a abordé ensuite la question des syndicats et, dans un bel élan, a fait les engagements des meneurs politiques qui ont fait de ces syndicats qui devraient être des foyers de travail, d'union des diverses corporations, des foyers d'agitation et de haine. Après un exposé rapide du programme politique, l'orateur termine sa belle conférence par un dernier appel à tous les Français qui veulent conserver à la France sa grandeur et à sa place à la tête des nations.

Des applaudissements nourris ont suivi l'orateur que son appel n'aura pas été vain.

Le président remercie le citoyen Faugier et, en deux mots, préconise le vote obligatoire pour tous et invite en tous cas tous les citoyens présents à ne pas s'abstenir.

La parole est ensuite donnée au citoyen Faugier qui, après avoir remercié le président de ne pouvoir préciser encore la conduite que le groupe aux élections, un léger retard dans des démarches faites par le comité ayant fait repousser la réunion du comité à un jour plus tard, le second ne peut discuter le programme de nos adversaires, ce programme n'ayant pas encore paru.

L'orateur déclare ensuite qu'il voudrait bien parler du travail de nos écoles du 3^e arrondissement, mais, comme au cours de ces quatre années, le Bulletin municipal ne m'en a rien dit, il ne peut que constater que nous ne sommes pas une seule fois leur nom, cette tâche lui est impossible. Il aborde donc les travaux du Conseil municipal en général et démontre une fois de plus que les intérêts du 3^e arrondissement ont été laissés complètement de côté au cours de la session municipale de 1900-1904.

Il laisse aux électeurs le soin d'apprécier s'ils doivent renvoyer pour les représenter ceux qui n'ont jamais pu se souvenir, pendant 4 ans, du programme qu'ils avaient fait et des promesses qu'ils avaient faites et auxquelles ils avaient dû leur élection. Des applaudissements chaleureux accueillent cette causerie pleine d'intérêt.

500 citoyens réunis au café Salomon, 47,

grande rue de la Guillotière, après avoir entendu les citoyens Thierry et Maillet, approuvent les déclarations de ces deux citoyens et décident de constituer un comité pour la conduite de leur drapeau aux élections du 4^e mai. Cette séance aux cris de Vive la République libérale démocratique!

Samadi, à 8 heures et quart, réunion au café Riboud, 202, rue Garibaldi, pour les sections Garibaldi, Paul-Bert. — Questions diverses en vue des élections. Exposé du programme. — Le citoyen Maillet traitera des questions municipales.

QUATRIEME ARRONDISSEMENT
Comité Républicain Progressiste du 4^e arrondissement. — Réunion électorale au local du Cercle, 234, place Tabareau, mardi, 20 avril, à 8 h. 1/2 du soir.

CINQUIEME ARRONDISSEMENT
Réunion à Saint-Just. — La Fédération des républicains anticollectivistes du 5^e, poursuivant le cours de sa propagande, a tenu le jeudi 12 avril une grande réunion privée à Saint-Just, au café de la République.

Les candidats, MM. Fleury Ravarin, député Demarle, docteur en droit; Charruit, professeur au lycée; docteur Augros; André, pharmacien; de Rouille, Plof, industriel; et Bataille, tailleur, ont pris tour à tour la parole, développant chacun une partie du programme.

A part un court et nécessaire aperçu sur la politique générale fait par M. Fleury Ravarin les candidats se sont efforcés de rester sur le domaine des questions municipales.

M. Charruit qui, sur la liste, représente plus particulièrement Saint-Just et le Point-du-Jour a adressé des revendications de ces hauts quartiers de la ville. Aux applaudissements de la salle tout entière, il a assuré l'importance des moyens de transports urbains; les habitants du plateau sont loin de jouir à cet égard des avantages dont bénéficie l'ensemble des Lyonnais. Il est indispensable que satisfaction leur soit donnée sans plus tarder. M. Charruit s'est déclaré partisan de la liberté de l'enseignement; la concurrence lui apparaît comme la condition indispensable du progrès.

Après un lien, suivant lui, d'améliorer les locaux des écoles primaires publiques de nos arrondissements dont beaucoup sont installés si défavorablement dans des locaux loués qui n'avaient pas été établis pour cet usage spécial.

En ce qui concerne l'enseignement du lycée, M. Charruit se déclare partisan de la création d'annexes pour extérieures; il voudrait qu'une de ces annexes fût installée sur le plateau de Saint-Just-Saint-Irène, ce qui aurait d'honnoreux résultats pour ce quartier.

Un autre des candidats, M. Demarle, en examinant les services publics de voirie, a signalé deux revendications qui intéressent au plus haut degré cette partie de l'arrondissement. Saint-Just est actuellement envahie par de vieux bastions qui l'empêchent d'être utilisée sans aucune utilité au point de vue militaire.

La Ville ne pourrait-elle pas entreprendre des négociations avec l'Etat pour faire cesser cet état de choses et obtenir, en 1882, sur la rive gauche du Rhône, le déclassement des fortifications? Il y aurait lieu aussi, pour faciliter les communications du plateau avec le bas de la ville, d'ouvrir, de la porte Saint-Just au pont d'Ainay.

L'audition des candidats, qui s'est prolongée fort tard, a produit sur l'assemblée la meilleure impression.

Après un acte et d'ailleurs fort courtoise intervention du citoyen Imbert, qui est venu faire l'apologie du collectivisme et de la lutte des classes, la réunion a voté, à la presque unanimité, un ordre du jour en faveur des candidats.

Un somme, excellente soirée, qui fait bien augurer du résultat.

SIXIEME ARRONDISSEMENT
Comité des républicains libéraux du 6^e arrondissement. — Les membres du Comité ont tenu, le samedi 14 avril, à 8 heures, au local du comité.

Ordre du jour: Désignation des candidats. Les membres de la Commission électorale sont priés de s'y trouver à 8 heures précises.

LA MORT DE M. GENET
M. Genet au Conseil général. — Un bon garçon. — Ses votes à la Chambre. — Un siège disponible.

Nous annonçons, hier, la mort de M. Pierre Genet, député de la neuvième circonscription du Rhône, vice-président du Conseil général.

Il était mort subitement, dans sa propriété, à Condrieu, après avoir assisté, la veille, aux opérations du conseil de révision, à Givors.

M. Genet prenait part, il y a huit jours à peine, aux séances du Conseil général, où il paraissait être en assez brillante santé. Il revenait de son voyage de nocce et, tout à la fois de sa lune de miel, il accompagnait Mme Genet à la préfecture, pour lui faire les honneurs de la salle des séances de l'Assemblée départementale.

Il est à croire que M. Genet, député de Givors, ne pouvait songer qu'il dit nous être enlevé si tôt, par une mort aussi inattendue.

Depuis bientôt vingt ans nous le retrouvons à chaque session du Conseil général ou, du reste, chacun pouvait se louer de sa courtoisie, qui allait volontiers jusqu'à la camaraderie. C'était, dans toute l'acceptation du terme, un « bon gros garçon », qui comptait autour de lui de solides amitiés, et à qui ses ennemis politiques même ne savaient garder rancune. Il aimait avec tant de désinvolture, d'insouciance, de bonne grâce même, à faire pardonner ses votes les plus incohérents!

Député du Rhône, depuis plus de dix ans, il avait, en effet, toujours voté pour le ministère, quel qu'il fut; et cette fidélité aux principes... des autres lui valait bien la fidélité tenace de ses électeurs.

Aux temps de l'Affaire, il fut Dreyfusard; aux temps de la Haute-Cour, Genet tomba — oh! rarement; car il parlait peu — contre les Patriotes. Ancien combattant de 1870, il accepta volontiers le drapeau rouge à la fête du Triomphe. Quand se forma le bloc, il fut blocard, et se fit à faire pardonner ses votes les plus incohérents!

Tel fut M. Genet, qui, un jour, sans jamais avoir abandonné cet excès d'honneur, s'était vu transporté sur le fauteuil de la vice-présidence du Conseil général du Rhône, à la gauche de son ami M. Cazeau, après avoir abandonné le fauteuil de son étude de notaire, où il se sentait trop à l'étroit. Car M. Genet était au physique aussi « vagabond » qu'au moral — politique. Il ne pouvait rester en place, aimait à errer en philosophe, en sleepings, naturellement, de Condrieu à Paris, comptant le plaisir à vagabonder à travers les sentiers ombreux et biscornus de la politique parlementaire.

Ces votes en sont la preuve. Quel fit d'Ariane il nous faudrait pour le suivre à travers tous les méandres de ses manifestations opportunistes et blocardes!

Il promet à ses électeurs l'économie dans les finances; il vote les 2 décembre 1893 et 26 janvier 1893, contre la suppression des sous-préfets; le 24 novembre 1890 et le 25 décembre 1891, contre la suppression des fonds secrets; le 14 décembre 1890 et le 20 février 1892, contre la diminution

ULTIMATUM A LA CHINE

Shanghai, 22 avril.

L'amiral Alexieff a demandé à la cour de Chine le retrait des troupes chinoises à 20 milles de Moukden dans trois semaines.

Il a fixé trois jours pour la réception d'une réponse.

FAUDRES ELECTORALES EN CORSE

L'ELECTION DE CALVI FRAUDEE

Ajaccio, 22 avril.

L'élection de M. Chateil, en remplacement de M. Malaspina, décédé, va être portée devant la Chambre avec une demande d'invalidation. Des fraudes nombreuses auraient été commises dans plusieurs communes.

L'incident le plus sérieux s'est produit à Messo. Là, les ministériels n'ont gardé aucune mesure. Sur 483 électeurs que compte cette commune, 143 avaient affirmé leur intention de voter pour le candidat local et indépendant, M. Fabiani, conseiller à la Cour d'appel de Nîmes. Ils l'ont fait en effet.

Les partisans de M. Chateil ont alors résolu, au moment du scrutin, de donner quand même la majorité à M. Chateil. Ils ont organisé une rixe devant la mairie. Arrivés par surprise à pénétrer dans la salle, ils se sont emparés de l'urne, ils l'ont jetée par la fenêtre et les bulletins ont été brûlés.

Puis, on a fait savoir au chef-lieu de canton que M. Chateil avait eu la majorité, et celui-ci a été proclamé élu.

Les Elections Municipales

CIRCULAIRE GOUVERNEMENTALE

Paris, 22 avril.

Le ministre de l'intérieur vient d'adresser à tous les préfets une circulaire relative aux opérations électorales, dans laquelle il résume en les complétant sur certains points les instructions de ses prédécesseurs.

La circulaire insiste d'une façon spéciale sur l'article 3 de la loi du 30 novembre 1875, qui défend la distribution des bulletins de vote, des professions de foi et des circulaires des candidats par les agents de l'autorité.

Le ministre invite les préfets à recommander aux maires de leur département de veiller à ce que les gardes champêtres, agents de police, appariteurs, etc., s'abstiennent de distribuer des écrits électoraux, de quelque nature que ce soit. Ils peuvent, cependant, continuer à être chargés de la remise des cartes aux électeurs.

L'ESPION DE MALZEVILLE

Paris, 22 avril.

Le correspondant du Temps à Nancy envoie à son journal des renseignements sur l'affaire d'espionnage de Malzévillle. D'après le Temps, Dine fournissait du fourrage à la garnison de Metz et cherchait à faire pénétrer en France des agents élevés les forts, et présentait cet entrepreneur à un officier prussien qui offrait de fortes sommes allant jusqu'à 50.000 francs pour la livraison des renseignements et des plans de la forteresse.

Avant ainsi une certitude, le parquet de Nancy arrêta Dine.

L'ENLEVEMENT DES CHRISTS

Au barreau de Thonon. — Eloquente protestation.

Thonon-les-Bains, 22 avril.

Jeudi soir, à l'ouverture de l'audience, M. Grandperret, bâtonnier de l'ordre des avocats, s'est exprimé en ces termes: C'est avec une douloureuse émotion que je cherche en vain, dans le sanctuaire de la Justice, l'image vénérée de Celui qui fut le Juste Par excellence.

Ce sentiment pénible, le Conseil de l'ordre et la majorité de mes confrères l'approbent, et c'est de leur aveu formel que je l'exprime ici.

La circulaire ministérielle qui vient d'être adressée au barreau, ne nous semble pas plus conforme au droit qu'aux véritables intérêts de la Justice; aux yeux de l'immense majorité des Français, elle apparaît au contraire comme une insulte provocatoire.

Ce sentiment est partagé par tous les anciens, les bâtonniers défunts mes prédécesseurs.

Après M. Grandperret, M. Bouvier a prononcé à son tour ces paroles: Je tiens à m'associer en mon nom personnel à la protestation qu'avait l'autorité qui s'attache au bâtonnier vient de vous faire entendre mon confrère Grandperret.

Pour faire un tel acte, me souvenir de deux choses: que le suis catholique et libéral; et, si bien, sur un autre terrain certaines idées peuvent nous séparer, ces deux souvenirs ne suffisent pour associer ma protestation à la sienne et par la tradition respectée de nos anciens, les bâtonniers défunts mes prédécesseurs.

CONSEIL DE GUERRE DU 11^e CORPS

LES INCIDENTS DE PLOERMEL

Nantes, 22 avril.

Ce matin, à huit heures, le conseil de guerre du 11^e corps, présidé par le colonel de Réviers de Mauny, du 65^e d'infanterie, a commencé l'affaire des cinq officiers du 149^e d'infanterie qui refusèrent de participer à l'expulsion des Frères de Ploermel, le 12 février dernier.

Le siège du ministère public est occupé par le lieutenant-colonel Lemoine, qui a eu déjà à requérir dans les précédentes affaires du même genre, notamment dans celles du lieutenant-colonel de Saint-Remy et du commandant Leroy-Ladurie. Au banc de la défense sont assis M^{rs} Linyer, Vinaudeau, Paget et Goussot, du barreau de Nantes.

L'accusation rappelle que le préfet du Morbihan adressa une réquisition au général Lebon, lequel donna l'ordre de constituer un détachement composé de quatre compagnies. Au moment de partir de Vannes, les cinq inculpés demandèrent au commandant Pologny s'il avait en mains la réquisition ou du moins s'il l'avait eue. Sur une réponse négative du commandant, ils rentrèrent chez eux.

Vingt-quatre heures après, un télégramme du ministre de la guerre leur ayant enjoint l'ordre de rejoindre le régiment, ils obéirent, estimant qu'il ne s'agissait plus cette fois d'une réquisition civile, mais d'un ordre militaire.

L'acte d'accusation conteste cette manière de voir.

L'audience est reprise à une heure. La

salle est absolument comble. La parole est immédiatement donnée au lieutenant-colonel Lemoine pour son réquisitoire.

L'organe du ministère public s'attache à démontrer que la réquisition civile ne fut adressée par le préfet du Morbihan qu'au général Lebon et que les ordres donnés par celui-ci pour en assurer l'exécution furent purement militaires. Après avoir rappelé les événements du 12 février, le lieutenant-colonel Lemoine dit que la théorie des inculpés n'est fondée ni en fait ni en droit. Ils ne se sont pas trouvés en présence d'une réquisition, et un soldat ne doit pas savoir pour quel motif on le commande. Les inculpés ne pourraient soutenir cette thèse que si une réquisition civile avait été adressée directement à chacun d'eux.

Quant à la prétendue irrégularité provenant de la non exécution de l'article 21 de la loi du 3 août 1871, c'est-à-dire de ce que la réquisition ne fut pas lue aux troupes, le ministère public soutient que cet article n'est nullement applicable dans les circonstances. Au reste, lorsque cette même division de Vannes eut à réprimer les désordres d'Hennebont, il ne vint à l'esprit d'aucun officier de demander la lecture de la réquisition en vertu de laquelle on l'envoyait. L'armée ne doit qu'obéir.

L'audience continue.

LES GRANDES VACANCES

Paris, 22 avril.

Nous avons signalé la décision prise par le conseil supérieur de l'instruction publique maintenant le statu quo contre l'avis des familles et conformément à celui des professeurs.

M. Engerand, député du Calvados, est l'auteur d'un projet d'amendement des grandes vacances et le Parlement est saisi de la question. Il a fait à cet égard les déclarations suivantes:

La décision du conseil supérieur de l'instruction publique ne me surprend pas. Toujours le corps enseignant a été en majorité hostile à la réforme que je propose. Cette attitude universitaire déconcerte un peu l'opinion et beaucoup de parents de concis supérieurs de la question. Il a fait à cet égard les déclarations suivantes:

Je crois et j'espère que la Chambre sera plus respectueuse de la décision du suffrage universel.

La solution que je préconise consiste, tout en laissant intactes les vacances de Pâques et de juin de l'an, à supprimer en cours d'année les grandes vacances et à les remplacer par des vacances qui permettraient de lier la suite de cette question, pour faire exactement le contraire.

On pourrait aussi faire un peu de décentralisation et fixer académiquement les grandes vacances d'après les vœux des familles. On a à cet égard des indications très nettes. D'après les documents mêmes du ministère de l'instruction publique, sur 46 académies, il y en a dix où les familles se sont prononcées contre le maintien du statu quo: Paris, par 8.875 voix contre 4.666; Aix, 3.512 contre 1.464; Caen, 2.474 contre 1.082; Chambéry, 431 contre 325; Clermont-Ferrand, 1.535 contre 1.407; Grenoble, 696 contre 416; Lille, 3.265 contre 2.877; Lyon, 4.978 contre 4.489; Montpellier, 1.966 contre 1.355; Rennes, 3.027 contre 1.267.

Dans dix Académies sur seize, les familles se sont prononcées pour la fixation des grandes vacances du 14 juillet au 15 septembre. Paris, par 8.439 voix contre 5.768; Caen, 2.475 contre 970; Clermont-Ferrand, 1.650 contre 4.288; Grenoble, 919 contre 782; Chambéry, 382 contre 376; Lille, 3.937 contre 2.071; Lyon 4.785 contre 4.681; Montpellier, 2.442 contre 1.915; Rennes, 3.293 contre 1.276.

Le correspondant du Temps à Nancy envoie à son journal des renseignements sur l'affaire d'espionnage de Malzévillle. D'après le Temps, Dine fournissait du fourrage à la garnison de Metz et cherchait à faire pénétrer en France des agents élevés les forts, et présentait cet entrepreneur à un officier prussien qui offrait de fortes sommes allant jusqu'à 50.000 francs pour la livraison des renseignements et des plans de la forteresse.

Avant ainsi une certitude, le parquet de Nancy arrêta Dine.

LES VOLEURS DE TITRES

La bande de Cherbourg. — Comment on opère. — L'instruction.

Paris, 22 avril.

M. Flory n'a pas encore interrogé les six individus dont nous avons annoncé hier l'arrestation, et qui falsifiaient les numéros des titres. Il attend le résultat de certaines enquêtes préliminaires.

L'habile et graveur Lanckmann était telle qu'on doit se féliciter qu'il n'ait pas eu le temps d'opérer davantage; il eût causé de graves perturbations dans le commerce des titres, et occasionné de grosses pertes sensibles aux

... des appointements des trésoriers-payeurs généraux... Le 26 mars 1904, le 14 décembre, il vote pour l'affichage des discours de MM. Bourgeois, Caillaux et Leygues.

Importante Esroquerie

Un faux député italien. — Une rentière « rouverte ». — 30.000 francs d'objets d'art et de tableaux escroqués. — Une arrestation.

Une vieille dame de 80 ans, Mme Clément, habitant chemin de Francheville, a été victime d'habiles filous dont un est actuellement sous les verrous.

Or, il y a quelque temps, elle reçut la visite d'un nommé L..., ancien négociant de la rue des Capucins qui s'offrit de présenter à la rentière un personnage chargé d'acquiescer des œuvres d'art pour un député italien d'une grande fortune.

Le 10 décembre 1903, M. Danisset présente un amendement tendant à affranchir de tout droit de circulation les alcools dénatürés.

UNE BONNE PRISE

L'escroc des naifs. — Un agent d'affaires véreux. — Plus de cinquante victimes.

Les agents de M. Briottet ont fait hier une bonne prise et ont débarrassé de tous leurs braves et honnêtes gens qui, souvent, sont victimes de certains individus qui, sous le nom d'agent d'affaires, ne sont que de dangereux escrocs.

Cet individu, qui était également recherché pour escroqueries par le parquet de Villefranche, a été arrêté hier matin et conduit dans les bureaux de la Sûreté où il a déclaré avoir subi déjà plusieurs condamnations, toujours pour le même motif, escroqueries et abus de confiance.

CHRONIQUE

Décentralisation. — Nous sommes heureux de faire connaître au public, que nos distingués écrivains: Mme Jean Bache-Sisley et M. L. Porret viennent de faire admettre par le Cercle philharmonique artistique de Lyon, deux petites comédies en un acte.

La représentation de ces pièces aura lieu, dimanche 24, au siège de cette société, 30, quai Saint-Antoine.

Conférence de M. Germain de Montauzan. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain, le compte rendu de l'intéressante conférence de M. de Montauzan, qui a eu lieu hier soir, salle d'Ainay.

Un singulier propriétaire. — M. D..., scrieur, demeurant rue Sébastien-Gryphe, qui est propriétaire, à une singulière façon de se comporter avec les locataires qui ne peuvent le payer.

Une bande de voleurs. — On a arrêté hier quatre individus, les nommés A., Joseph, 49 ans; V., Pierre, 48 ans; P...

Louis, 20 ans; D... Raoul, 20 ans, qui étaient recherchés pour vols avec effraction commis rue des Prêtres.

Ecolo aérostatique de Lyon. — Le Conseil d'administration a l'honneur de porter à la connaissance du public que le sieur Habsiger ne fait plus partie, à aucun titre, de l'école aérostatique de Lyon.

Perdu. — Broche en or, du quai Claude Bernard, 5, à la gare de Perrache. La rapporter, 45, rue Rollin, à la concierge, Récompense.

C'est parce que le Sieur de Bachelot du Serpent est uniquement composé de Sucs végétaux « Association parfaite, surprise aux lois de la végétation, et copiée de la Nature elle-même », qu'il est le purgatif le plus rationnel et le plus bienfaisant.

GENTIANE FRANÇAISE

VILLEURBANNE. — Confiance mal placée. — M. Magranger, cafetier, chemin Saint-Antoine 51, avait placé fort mal sa confiance en un nommé Louis B...

OULLINS. Accident. — Un garçonnet, Pierre Girard, prenait ses ébats, sur la place de l'ancienne Mairie, Soudain, par suite d'un faux pas qu'il fit, le jeune garçon tomba et fractura le bras droit.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS. — Les affaires municipales. Hier soir, à 8 heures, la municipalité rendait compte de son mandat.

M. Pelletan conspué. — Philippeville, 22 avril. — En prévision d'une réception hostile, M. Pelletan, ministre de la marine, a effectué son débarquement à la tombée de la nuit.

La Guerre Russo-Japonaise. — Le bruit court que les Japonais ont subi un échec sur le Yalou.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT. — Le bruit relatif à la défaite japonaise sur le Yalou a été signalé par une dépêche de Port-Arthur disant que des colonnes japonaises auraient été détruites complètement, mais on n'a pas encore reçu de confirmation officielle de cette nouvelle.

TASSIN-LA-DEMI-LUNE. — Le « Lyon Républicain » se dégage. Après avoir violemment reproché au maire de Tassin, aujourdhui maire de Tassin-la-Demi-Lune, et lui avoir reproché en termes élogieux son attitude dans la question des égouts, on l'a accusé de s'être fait le fournisseur de ses adversaires, le Lyon Républicain, en vue de la question de faire aménager le cloaque de Tassin à lui-même le plus formel des démentis.

Le journal de toutes les capitulations en sera pour sa courbe et sans profit pour personne à Tassin-La-Demi-Lune, sa campagne odieuse ne profitera qu'à part d'opposition républicaine démocratique qui fera triompher sans lui et contre lui la République libérale et démocratique.

Le programme de l'Union des républicains. — Depuis jeudi, les murs de la commune se couvrent d'affiches faisant connaître aux électeurs le programme élaboré par le comité de concentration radicale-socialiste, dit comité de l'Union des républicains.

En effet, ces messieurs du Bloc ont trouvé moyen de parler de tout sauf de la commune; lutte contre la Congrégation, séparation de l'Église et de l'État, impôt progressif sur le revenu, rachat des chemins de fer, diminution des frais de justice!!!

Le programme de l'Union des républicains. — Depuis jeudi, les murs de la commune se couvrent d'affiches faisant connaître aux électeurs le programme élaboré par le comité de concentration radicale-socialiste, dit comité de l'Union des républicains.

Le programme de l'Union des républicains. — Depuis jeudi, les murs de la commune se couvrent d'affiches faisant connaître aux électeurs le programme élaboré par le comité de concentration radicale-socialiste, dit comité de l'Union des républicains.

Dernière Heure

BOURSE DE LONDRES. Londres, 22 avril. Consolidés, 102 1/4; Rio-Tinto, 10 3/4; Italien, 102 1/4; De Beers, 19 1/2; Extérieure, 83; Goldfields, 6 7/8; Turc, 110 1/2; Rand, 7 7/8; Banque Ottomane, 43 1/4; Chartered, 2 1/2; Suez, 163 1/2.

LA SANTÉ DE M. MOUGEOT. Paris, 22 avril. — Une amélioration très sensible s'est produite dans l'état de santé de M. Mougeot. L'après-midi a été assez bonne. Les médecins sont en ce moment auprès de M. Mougeot.

LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE. Guillaume II et M. Loubet. Paris, 22 avril. — Le Soir prétend, au sujet de la double entrevue qu'a eu hier M. Tilly avec l'ambassadeur d'Allemagne à Rome et avec l'ambassadeur de France que l'entrevue avec l'un et l'autre aurait porté sur le désir qu'Guillaume II se rencontra avec M. Loubet.

LES INCIDENTS DE PLOERTEL. Nantes, 22 avril. — M. Puget a terminé sa magnifique plaidoirie, en disant que le Christ enlevé des autres prétoires, mais resté dans la salle du conseil de guerre, inspirera le verdict des juges. Les autres avocats ont prononcé ensuite de vibrantes plaidoiries.

Le jugement. Nantes, 22 avril. — M. Puget a terminé sa magnifique plaidoirie, en disant que le Christ enlevé des autres prétoires, mais resté dans la salle du conseil de guerre, inspirera le verdict des juges.

M. PELLETAN CONSPUÉ. Philippeville, 22 avril. — En prévision d'une réception hostile, M. Pelletan, ministre de la marine, a effectué son débarquement à la tombée de la nuit.

La Guerre Russo-Japonaise. — Le bruit court que les Japonais ont subi un échec sur le Yalou.

FIN DE NOS DÉPÊCHES DE NUIT. — Le bruit relatif à la défaite japonaise sur le Yalou a été signalé par une dépêche de Port-Arthur disant que des colonnes japonaises auraient été détruites complètement, mais on n'a pas encore reçu de confirmation officielle de cette nouvelle.

CHRONIQUE DES BOULES. La Boule amicale de Perrache. — Dimanche 22 avril, à 4 heures, concours entre sociétés, au siège social, rue Girard, cours Charlemagne, anciennement tenu par Cassin. A

L'issue du concours, vers les six heures, aura lieu le casse-croûte offert par la société. Les clubs de pontage fonctionneront toute la journée. Série de six boules 0 fr. 50.

La Boule de Sébastopol. — Dimanche 22 avril, à 4 heures, concours de 45 quadrettes à 1/2 fr., au siège social, jeu Gerbaz, 50, rue Sébastopol. Prix par partie: saucisson, 4 fr., 10 fr., 20 fr.

Communications et Avis Divers. Cercle d'Étude de Bellecour. — Ce soir, à 8 h. 1/2, conférence de M. M. Gonin. Sujet traité: l'Éducation démocratique.

Amicales de l'enseignement libre. — Salle des Fêtes-Bergère, avenue de Noailles, dimanche 24 avril 1904, à 1 heure, les élèves réunis les Amicales de l'enseignement libre, avec les concours d'orateurs distingués.

Bourse du travail indépendante. — De jeunes ouvriers et apprentis ont été mandés à la Bourse du travail indépendante, 41, rue Bonnelot.

Courrier des Spectacles. Grand-Théâtre. — Tournée Chataignier. — Ce soir représentation de gala avec le Cid et les Précieuses Ridicules, deux chefs d'œuvre de notre littérature française.

SPECTACLES ET CONCERTS. GRAND-THÉÂTRE. — Ce soir, Le Cid, tragédie en 5 actes et 7 tableaux, de Corneille.

L'AFFICHAGE S. P. A. Société de Publicité Artistique et Commerciale. 52, Rue de la République LYON. TÉLÉPHONE 8-91.

ÉLECTIONS MUNICIPALES AFFICHAGE DISTRIBUTION. Mise d'adresses sur enveloppes ou bandes. — Impression de bulletins, circulaires, affiches. — Pliage et mise sous enveloppes de professions de foi et bulletins, etc., etc.

PUBLICITÉS D'AUJOURD'HUI. Premier arrondissement. — Roussillon J., 7 m. 42 m. Gde Côte, 102, f. 4 h.

AVIS aux Pensionnats, Cercles, Patronages, Cafés, etc. A VENDRE THÉÂTRE GUIGNOL avec Décors, Poupées, Costumes Accessoires.

LE MEILLEUR DÉPURATIF. C'est le FERMENT DE RAISINS JACQUEMIN qui guérit les boutons, furoncles, l'eczéma, l'acné, la dyspepsie, le diabète, etc.

UN GRAND SAVANT

On lit dans l'Echo de Paris: Il a été dit sur tous les tons « que la Science n'avait pas de Patrie »; avouons cependant à nous-mêmes, qu'en dépit de cette assertion, il nous est agréable de constater que la plupart des grandes découvertes de ce siècle ont eu la France pour berceau.

Les chimistes surtout ont fait en notre pays des découvertes remarquables qui les placent à la tête des savants du monde entier; parmi eux, il suffira de citer les Pasteur, les Berthelot, les Verneuil, comme étant des gloires nationales dont nous sommes justement fiers et que le grand public tout entier connaît et honore.

Mais à côté d'eux, et marchant sur leurs traces, nous devons signaler la découverte qui vient de faire un autre savant, M. Jacquemin, découvert qui vient de révolutionner le monde médical tout entier et lui valoir, parmi tous ses compatriotes, le vote d'une adresse et d'une grande médaille d'or décernée par le Congrès annuel de Médecine expérimentale et de Pathologie de la ville de Melbourne.

C'est à la suite d'un concours auquel avaient pris part 73 concurrents que la savante assemblée, sous le patronage du professeur M. James Barlett, a décerné à M. Jacquemin cette distinction honorifique dont notre amour-propre national se trouvera flatté. Le deuxième prix avait été décerné au docteur Ferrus, de Boston, Mass.

Le rapport de notre compatriote avait pour titre: « De l'Application thérapeutique d'une levure pure de raisin sélectionnée et acclimatée à la vie physiologique par la voie stomacale. »

Ce rapport, présenté en 1902 à l'Académie de Médecine, lui avait valu les honneurs de la discussion des corps savants et des loges unanimes du monde médical français.

Mais si M. Jacquemin est très connu du monde scientifique, le grand public, lui, ignore ou à peu près.

Depuis son œuvre est immense; dès 1888, le maître publiait ses travaux sur les levures sélectionnées; en 1891, il se voyait confier la direction scientifique de l'Institut La Caze et en 1894, il fondait à Malzéville près Nancy, l'Institut scientifique qui porte son nom et où les principales inventions qu'il furent faites, sont protégées, en France et à l'étranger, par 21 brevets. C'est à l'Institut scientifique de Malzéville que le maître commença, dès 1902, à appliquer le ferment de raisins au traitement des maladies d'origine microbienne.

Jusqu'à cette date, le seul ferment employé avait été la levure de bière (levure cultivée à basse température), mais les résultats avaient été nuls en thérapeutique. Cette levure, en raison de la température élevée de l'estomac, y mourait aussitôt introduite, et y furent faites, la culture. Il fallait donc trouver un ferment susceptible de vivre dans notre corps, d'y conserver ses propriétés microbicides et curatives.

C'est donc là qu'entre en scène le ferment de Jacquemin, levure de raisins frais des pays chauds, habituée à vivre à une température de 35 à 39 degrés; c'est-à-dire à une chaleur égale à celle de notre corps. Le problème était résolu et il était alors facile de concevoir quel immense champ d'action thérapeutique lui était destiné.

Par ses propriétés phagocytaires extrêmement énergiques, le ferment de raisins s'est montré le remède héroïque, le microbicide par excellence, dans tous les cas de: Rhumatismes (maladie microbienne), quelles qu'en soient l'origine et l'ancienneté.

Dans les maladies de la peau les plus rebelles (maladies microbiennes), où le ferment destructeur des toxines agit là où tous les autres dépuratifs, tels qu'arsenic, bromure, etc., d'emplois dangereux, échouent.

Dans les maladies d'intestin et d'estomac et leurs dérivés (maladies microbiennes souvent), constipation, entérite, appendicite, où le ferment de raisins introduit un agent fermentescible produisant une sorte de nettoyage intestinal et stomacal, tout en activant l'action des sucs gastriques.

Dans le diabète où le ferment brûle la glucose du sang, guérit le malade sans régime.

Enfin, dans la grippe et l'Influenza (infection microbienne) où les professeurs Marie et Faisans le préconisent avec un succès constant dans tous les cas.

Dans une noble pensée qui honore le savant philanthrope, M. Jacquemin a voulu que l'Institut scientifique de Malzéville vulgarisât sa découverte en la mettant à la portée de tous ceux qui souffrent. Depuis plus d'un an que le ferment est employé en thérapeutique, c'est par milliers que l'on compte les malades qui lui doivent la guérison de leurs souffrances. Saluons donc en M. Jacquemin, un travailleur infatigable, un savant modeste et un grand philanthrope.

COURS DE LYON

Table of stock prices in Lyon, including various banks and companies like Banque Ottomane, Nord Pasage, etc.

COURS DE PARIS

Table of stock prices in Paris, including various banks and companies like Banque de France, Crédit Foncier, etc.

MINES D'OR

Table of gold mine prices, listing various mines and their current market values.

BULLETIN FINANCIER

Financial news and market analysis, including reports on the gold market and various financial institutions.

Comptant - Fonds d'Etats - Russie

Table of exchange rates and bond prices for various countries and currencies.

PARIS

Local news and market reports from Paris, including mentions of the stock exchange and local events.

Bourse

News from the stock exchange, discussing market movements and investor sentiment.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Financial information and news, including reports on company earnings and market trends.

Société des Bains de mer et du Cercle des Etrangers de Monaco

News about the Monaco bathing establishment and foreign community events.

Chemins de fer du Nord de l'Espagne

News regarding the railway company in northern Spain, including financial and operational updates.

BITTER CAMPARI

Advertisement for municipal elections in 1904, mentioning Walter & Co. and their printing services.

Advertisement for Savoie property, offering a house for sale with various amenities.

Large advertisement for municipal elections, featuring L'Affichage S.P.A. and their services for election posters and bulletins.

Advertisement for property for sale in Lyon, highlighting the location and features of the house.

Advertisement for the Loterie de Guéret, detailing the prize amounts and terms of the lottery.

Advertisement for Asti-Mousseux wine, emphasizing its quality and origin.

Advertisement for massages, offering professional services for relaxation and health.

Advertisement for the Grand Prix Exposition de Hanoi 1902, featuring Suc Simon liqueurs.

Advertisement for Chateau Orinaldi, offering property for sale or lease.

Advertisement for Byrrh aperitif, highlighting its health benefits and quality.

Advertisement for Robes et Confections, offering fashionable clothing for women.

Advertisement for massages, providing details on the services offered.

Advertisement for Loteries de France, featuring a large lottery with significant prizes.

Advertisement for Monsieur Halbert, a medical professional offering consultations.

POUR LA PUBLICITE DU RAPPEL REPUBLICAIN S'adresser S.P.A. 52, r. République LYON

LES BATAILLES DE LA VIE LE MAITRE DE FORCES

Introduction to the story 'Les Batailles de la Vie' by Georges Ohnet, setting the scene for the main text.

First part of the story, describing Suzanne's situation and her relationship with Octave.

Second part of the story, detailing the interactions between the characters and the unfolding plot.

Third part of the story, showing the progression of events and the characters' decisions.

Fourth part of the story, continuing the narrative and exploring the characters' emotions.

Fifth part of the story, concluding the scene and providing a glimpse into the future.